

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article1592>

Au journal officiel du 22 octobre 2010

- Actualité - Au journal officiel -



Publication date: vendredi 22 octobre 2010

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Au sommaire : fraudes aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANH) / lutte contre les avalanches / internats d'excellence et égalité des chances / sites natura 2000 / adaptation du droit interne aux dispositions communautaires en matière d'environnement / incidences procédurales de la réforme de la carte judiciaire / restructuration de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) / communautés hospitalières de territoire / homologation du circuit de vitesse Bugatti au Mans / classement de la commune de Saint-Raphael (Var) comme station de tourisme / circulation des poids lourds le week-end / Servitudes contre les perturbations électromagnétiques

[1]

Action sociale et logement

– Décret n° 2010-1233 du 20 octobre 2010 relatif aux [sanctions pécuniaires applicables à l'encontre des bénéficiaires des aides de l'Agence nationale de l'habitat](#) ayant contrevenu aux règles de l'agence ou aux conventions conclues NOR : DEVU1003682D

Catastrophes naturelles

– Arrêté du 15 octobre 2010 relatif à l'[autorisation de production et de ventes de poudres et substances explosives destinées à un usage civil](#) NOR : ECEI0926123A

Education

– Convention du 20 octobre 2010 entre l'Etat et l'ANRU relative au programme d'investissements d'avenir (action : « [internats d'excellence et égalité des chances](#) ») NOR : PRMX1026978X

Environnement

– Arrêté du 20 octobre 2010 portant [désignation du préfet coordonnateur du site Natura 2000 vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire \(zone de protection spéciale\)](#) NOR : DEVN1023001A

– Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2010-1232 du 21 octobre 2010 portant diverses [dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière d'environnement](#) NOR : DEVX1018790P [2]

– Ordonnance n° 2010-1232 du 21 octobre 2010 portant diverses [dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière d'environnement](#) NOR : DEVX1018790R

Justice

– Décret n° 2010-1234 du 20 octobre 2010 modifiant diverses dispositions du code de l'organisation judiciaire NOR : JUSB1017998D (relatif notamment à la détermination des [règles de compétence en cas de suppression d'un tribunal de grande instance \(TGI\) ou de tribunal d'instance](#))

– Arrêté du 4 octobre 2010 autorisant le versement de la [prime de restructuration de service pour des opérations de restructuration au sein de la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Nord](#) NOR : JUSF1026410A

Santé

– Décret n° 2010-1242 du 20 octobre 2010 relatif aux instances communes de représentation et de consultation du personnel et aux [pôles de territoire dans le cadre des communautés hospitalières de territoire](#) NOR : SASH1016510D

Sport

– Arrêté du 19 octobre 2010 modifiant l'arrêté du 23 mars 2009 portant [homologation du circuit de vitesse Bugatti au Mans \(Sarthe\)](#) NOR : IOCA1026985A

Tourisme

– Décret du 21 octobre 2010 portant [classement de la commune de Saint-Raphaël \(Var\) comme station de tourisme](#) NOR : ECEI1025467D

Transport

– Arrêté du 20 octobre 2010 portant [dérogação à l'interdiction de circulation des poids lourds en fin de semaine](#) NOR : DEVT1026932A

Urbanisme

– Décret du 20 octobre 2010 fixant l'étendue des zones et les [servitudes applicables au voisinage de centres radioélectriques pour la protection des réceptions radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques](#) NOR : IOCG1019497D

– Décret du 20 octobre 2010 fixant l'étendue des zones et les [servitudes de protection contre les obstacles applicables autour de centres radioélectriques et sur le parcours de faisceaux hertziens](#) NOR : IOCG1019899D

[L'intégralité du JORF n°0246 du 22 octobre 2010](#)

[1] Photo : © Kret

[2] Il est notamment inséré un chapitre VII « De l'infrastructure de l'information géographique » au sein du titre II du livre Ier du code de l'environnement, fixant les règles générales destinées à établir une infrastructure nationale d'information géographique. Il s'applique aux séries de données géographiques détenues sous format électronique par une autorité publique, ou en son nom. Les communes ne sont concernées que si des dispositions législatives ou réglementaires imposent la collecte ou la diffusion de ces séries de données par publication ou par mise à disposition du public.